

Une terrasse **au-dessus** de la vallée

Posté sur le plateau de la Semine et dominant la vallée des Ussets, Chessenaz est un village de cinq cent cinquante habitants, remarquablement préservé, qui fait apparaître après une route en lacets les silhouettes de l'église, d'un grand corps de ferme et de la mairie. Cette dernière s'affirme par sa taille et sa position dominante dans le village, orientée plein sud, où s'avance le mur d'enceinte de son parking. Édifice chargé d'histoire auquel les habitants restent attachés, la mairie-école montrait quelques signes de vieillissement, ajouté au fait que les salles de classe venaient d'être transférées à Clarafond, dans le

cadre d'un regroupement scolaire. Outre un rafraîchissement nécessaire, la mairie devait créer des accès pour les personnes à mobilité réduite et réaménager ses locaux techniques. Un garage, un atelier, un espace de stockage et une nouvelle chaufferie bois constituaient aussi le programme, dont la réalisation est revenue à l'agence d'architectes Poncet-Ferré. Mais ce n'est pas tout... une nouvelle salle pour les événements de la commune a vu le jour au sein d'une extension dont l'esthétique mélange tradition et modernité. Bienvenue dans la nouvelle mairie de Chessenaz !

mots clés

administration
équipement public
espace public
bois
paysage

adresse

21 route des Daines
74270 Chessenaz

CHESSENAZ

RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

MAÎTRE D'OUVRAGE
Mairie de Chessenaz

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - DAVID FERRÉ ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - AGI INGENIERIE
BET STRUCTURE - BUREAU PLANTIER
BET FLUIDES - CETBI

SURFACE DE PLANCHER :
421 m²

COÛT DES TRAVAUX
899 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
1 150 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : DÉCEMBRE 2016
LIVRAISON : JANVIER 2018
MISE EN SERVICE : MARS 2018





1



2



6



3



7



4



5

1 - La salle communale et son belvédère sur le paysage

2 - Les locaux des services techniques sont logés dans le socle du bâtiment

3 - Un vaste auvent abrite l'entrée de la salle

4 - Ouverture sur le grand paysage

5 - Perception éloignée du projet

6 et 7 - Vue intérieure de la salle

Socle en béton à double utilité

Le défi à relever n'était pas des plus simples : comment concevoir une extension venant se relier à un bâtiment aussi massif et qui incarne un symbole de son territoire communal, sans tomber ni dans le pastiche, ni dans la rupture de style ? La topographie du site fut un premier élément de réponse, avec la nécessité d'encastrement profondément l'extension dans le talus pour placer la zone technique. Chessenaz, en sa qualité de commune rurale, dispose en effet d'un chasse-neige, d'un tracteur et d'une épaveuse qui demandaient de l'espace et donc un garage adapté à des véhicules lourds. Une deuxième contrainte touchait à la présence du vieux transformateur, qui a dû être intégré dans le nouvel équipement, après avoir bénéficié d'un nouveau revêtement plus sombre, afin de s'effacer au profit

de l'enveloppe générale. En rez-de-rue, ce local technique prend la forme d'un bloc intégralement en béton, qui reçoit les véhicules en aval, à partir de la route de Clarafond, via une porte coulissante de grande taille. Ce vaste sous-bassement agit comme le socle sur lequel vient se poser la nouvelle salle communale, d'une ossature en bois, avec une structure en douglas et des panneaux d'épicéa, un bardage extérieur en mélèze, et des menuiseries intérieures en hêtre et en frêne. "La superposition des deux entités permet d'exploiter au mieux la topographie, tout en optimisant les coûts de construction." déclare David Ferré. Les locaux techniques sont maintenus à une température de douze degrés, conformément à la réglementation thermique, et l'éclairage naturel est assuré au nord par un bandeau vitré.

Salle polyvalente

D'une expression architecturale sobre, avec une silhouette en étagement, la nouvelle salle vient dialoguer avec le bâtiment existant, sans faire ombre à sa vieille pierre et à ses encadrements en granit. Cette vaste salle communale s'ouvre vers l'ouest à partir d'un belvédère qui permet d'embrasser toute la vallée des Ussets, le grand Colombier et le mont des Princes. Le dallage extérieur de la terrasse s'harmonise avec le carrelage intérieur, prolongeant ainsi le sentiment d'espace et la bonne relation visuelle entre le dedans et le dehors. La salle est destinée à accueillir les événements de la commune, mais aussi les mariages, les festivités, les banquets, ou les séminaires. La cuisine professionnelle en partie arrière jouit d'un accès indépendant tandis que le bardage ajouré forme un lien subtil entre la mairie et la nouvelle salle. "On retrouve toujours cette idée de créer des liens et des repères entre le patrimoine existant et ce nouvel espace. L'expression contemporaine de cette architecture joue sur le contraste des matériaux, mais elle permet surtout de mettre en valeur le bâti existant, qui garde son rôle premier et dominant au regard de l'échelle." témoigne David Ferré.

La juste échelle de la commune

Si de la route, on a l'impression d'être en présence d'une toiture plate, ce n'est qu'une illusion, car elle est en réalité à quatre pans, en zinc et à faible pente. Côté belvédère, l'effet de corniche de la toiture est particulièrement plaisant, avec une casquette qui s'élance pour ombrager la terrasse. Son aspect aéré et aérien contraste avec la minéralité de la mairie, et les grandes baies vitrées invitent à se projeter dehors, à découvrir le petit parc arboré attenant la nouvelle salle. À noter que des contreventements en croix de Saint-André, sur la façade ouest, ont été disposés pour rigidifier l'ensemble. Laissons le mot de la fin au maire de Chessenaz, Philippe Jacqueson : "C'est un projet à la juste échelle de la commune, bien dimensionné, et qui respecte les équilibres de notre patrimoine. C'est aussi un projet en cohérence avec nos impératifs, car nous avons cette contrainte relative aux engins lourds que nous détenons. Enfin, dans l'esprit et dans le dessin, c'est un projet qui correspond à notre histoire et à ce que nous voulions : un bâtiment contemporain qui s'intègre dans le paysage et dans le cœur de village."